

Tout savoir sur l'assurance multirisque professionnelle avec Insuneo

Ce qu'il faut savoir avant d'y souscrire

Qui peut y souscrire ?



Tout professionnel ou personne morale exerçant une activité commerciale, artisanale ou libérale, qu'il soit propriétaire, locataire ou copropriétaire de ses locaux professionnels

Qui peut en bénéficier ?



Le souscripteur et ses salariés

Délais de carence



Peuvent exister en protection juridique, notamment pour les litiges liés à des contrats ou au travail

Délais de franchise



Somme à la charge de l'assuré avant l'activation de la couverture de l'assureur



Montant variable selon garantie

Qu'est-ce qui influence ma cotisation ?

Chiffre d'affaire	Plus il est élevé, plus la cotisation augmente
Superficie des locaux assurés	Plus les locaux sont grands plus la prime d'assurance est élevée
Le nombre de salarié	Plus il y a de salariés, plus la cotisation est susceptible d'augmenter
Activité professionnelle	Certaines activités sont plus risquées donc plus chères.
Valeur des biens assurés	Plus vous assurez de biens plus c'est coûteux.
Garanties choisies	Ajouter des options augmente la prime.
Montants assurés	Plus les plafonds d'indemnisation sont élevés, plus la cotisation augmente.
Franchise choisie	Une franchise basse augmente le prix ; une franchise haute le diminue
Zone géographique	Des zones exposées à des risques augmentent les tarifs
Historique de sinistres	Si vous avez déjà eu des sinistres la cotisation peut être majorée.
Mesures de sécurité	La présence d'alarmes ou de vidéosurveillance peut réduire la prime.

Ce qu'il faut vérifier dans le contrat

Les garanties de base



Les garanties optionnelles



Les garanties exclues



La responsabilité civile professionnelle

Elle indemnise les dommages causés à des tiers (clients, fournisseurs...) en cas d'erreur, faute, négligence ou omission dans votre activité.

Pourquoi c'est important ?

Une simple erreur peut coûter cher. La RC Pro protège votre entreprise contre les conséquences financières de ces préjudices

Certaines assurances multirisques n'incluent pas automatiquement la RC Pro, surtout pour certaines activités. Il peut être nécessaire de souscrire un contrat à part.

Professions où elle est obligatoire



Quand résilier le contrat ?

✓ A l'échéance annuelle (préavis de 2 mois)

Cliquez ici et bénéficiez d'une analyse gratuite de votre multirisques avec Insuneo pour vérifier si une optimisation est possible.

